

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION DU CCAS LE LUNDI 28 AVRIL 2014

PRESENTS : M. DUBREUCQ – M. CAPELLE - Mme HAUSPIEZ – Mme FLOCTEL –
Mme BOCQUET – Mme POIDEVIN - M. CARON – Mme DUQUESNE –
M. ROGER – Mme SADOWSKI – Mme CODRON.

ABSENTS : M. DEBAY – Mme BEAUMONT.

- COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2013

Excédent de fonctionnement : 21 353,38 €

Excédent d'investissement : 11 316,71 €

- BUDGET 2014

Reprise des excédents 2013

- GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA MAIRIE POUR LE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE ET LES ACACIAS

Marché de restauration : prolongation de deux mois du 1^{er} juillet au 31 août 2014.

Foyer-restaurant « Les Acacias » : trois formules de restauration seront proposées à la Présidente de l'Association « Gaieté 3 », afin de lui confier la gestion du Foyer-Restaurant.

- CONTRAT COPIEUR

Trois devis pour le renouvellement du contrat de location du copieur : les sociétés RICOH, CANON et KONICA.

Durée du contrat : 5 ans.

La société RICOH propose le plus bas coût location + copies.

- TABLEAU DES AIDES FACULTATIVES

Création d'une commission consultative afin d'étudier les demandes d'aides facultatives.

Composition : 2 membres élus – 2 membres nommés – 2 techniciens du CCAS -

Tableau récapitulatif : bons d'alimentation mensuels de 40 € - 45 € - 50 € (selon barème)

Bons de combustible de 40 €

Cantine : favoriser la prise en charge complète pour les écoles maternelles et primaires.

 Pour le collège ou le lycée, les parents doivent passer par l'assistante sociale de l'établissement.

Colis : suppression des colis familles. Maintien du colis pour les personnes hospitalisées et handicapées et les personnes âgées de 70 ans et +.

Prêts : Maximum 500 € remboursable en plusieurs fois

Secours : Maximum 500 €

Classes de neige, vertes ou de mer : tarif 1 : 60 % du coût pris en charge
tarif 2 : 55 % du coût pris en charge
tarif 3 : 50 % du coût pris en charge

CAJ : aide maxi 50% du coût restant à charge
Frais funéraires : 610 € maximum
Nuitées d'hôtel : 3 nuitées maximum

- SERVICE DES PERSONNES AGEES

Tarte de la ducasse : mercredi 14 mai
Atelier « Gym Equilibre » : financé par le CLIC – réunion d'information le 15 mai
Banquet des aînés : l'âge est fixé à 65 ans l'année du banquet

- RSA

Engagement du CCAS pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA par la CPOM
(convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens).

- AIDES FACULTATIVES

Cantine : 5 enfants pris en charge